

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Code de nationalité : vivement la réforme !

Christian G. KOUIGA  
Libreville/Gabon

S'IL y a une autre mesure phare à extirper du discours d'investiture du président de la Transition, Brice-Clotaire Oligui Nguema, c'est celle portant Code de la nationalité gabonaise, dont l'actuel homme fort du pays a aussi exigé la révision pour mettre un terme au désordre qui règne autour des conditions de son attribution. Comme on le sait, la nationalité gabonaise est le lien de droit qui, depuis le 17 août 1960, date de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, rattache les personnes à l'État gabonais. Ainsi dit, le Code de nationalité gabonaise (Loi n° 37/1 998), donne aux tiers, et donc aux sujets étrangers, la possibilité d'en

jouir ou d'en bénéficier, mais à condition de remplir les critères légaux. Or il se trouve, d'avantage cette décennie, que nombre d'étrangers l'ont eu sans en avoir préalablement franchi les étapes juridiques exigées. Or ledit Code, en son article 30 (chapitre IV), dispose que "la naturalisation est accordée par le chef de l'État, sur demande de l'intéressé, après enquête des services compétents et avis de la Cour administrative". Mais combien, parfois connus et bien identifiés, l'ont eue par la voie normale ? Sinon qu'en recourant à des combinaisons douteuses, tronquées et autres passe-droits. Exposant ainsi notre cher pays, certes hospitalier, à des ripoux de la pire espèce qui, une fois "Gabonais" devenus, vendangent et siphonnent nos finances. Les "trésors" découverts

ces derniers temps chez certains, suffisent pour l'attester. De plus, pour contourner la naturalisation difficile à obtenir, certains étrangers se retrouvent avec des actes de naissance douteux et se font établir des CNI et passeports souvent obtenus avec la complicité des agents municipaux véreux. Ouvrant ainsi, par cupidité, la voie à tous les trafics et au sabordage du pays par des "nouveaux compatriotes", sans foi ni loi, n'ayant à l'esprit qu'une règle : s'en mettre plein les poches et faire la malle. Comme quoi, la révision annoncée du Code de la nationalité doit se faire sans complaisance et sur la base des imperfections actuelles, pour en sortir un des plus fiables. C'est dire combien cette réforme est vivement attendue.



Photo : PRINCE Jackson Mouassa/L'Union

Le siège de la Direction générale de la Documentation et de l'Immigration.

### Jean Remy Yama, Leandre Nzué, Renaud Allogho enfin libres



Photo : GRM

Jean-Rémy Yama à sa sortie de la maison d'arrêt de Libreville.

G.R.M  
Libreville/Gabon

Au lendemain de l'annonce de la libération de tous les prisonniers d'opinion par le président de la Transition, les choses sont allées bien vite. Hier, Jean Remy Yama, président de Dynamique unitaire, Léandre Nzué, ancien maire de Libreville, Renaud Allogho, ancien directeur général de la Cnamgs, ont recouvré la liberté. Leur mise en liberté intervient après l'investiture du nouvel homme fort de Libreville, le général de brigade Brice Clo-

taire Oligui Nguema qui, à la tête du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), a pris le pouvoir le 30 août dernier. Les autorités judiciaires ont donc signé les documents liés à leur libération. Probablement pour concrétiser l'engagement du président du CTRI de libérer tous ceux qu'il considère comme étant des « prisonniers d'opinion ». La libération de ces responsables est un nouveau point positif que marque le CTRI dans sa volonté d'apaisement, de rassemblement et de réconciliation des Gabonais

## Vers le retour des exilés politiques au pays

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

UN nombre des mesures fortes annoncées lundi dernier par le président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema, lors de sa prestation de serment devant les juges constitutionnels, figurent en bonne place "le retour au pays de tous les exilés politiques et l'amnistie des prisonniers d'opinion".

Des problématiques sur lesquelles, a-t-il indiqué, devrait se pencher le prochain gouvernement en mettant en place, aussi tôt que possible, les mécanismes afférents à leur matérialisation.

Ce faisant, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, entend, comme il l'a mentionné au lendemain de la prise de pouvoir par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), apaiser les lignes de tension qui ont fortement cristallisé le climat politique dans notre pays ces sept dernières années.



Photo : DR

Une vue de la diaspora gabonaise en France.

De nombreux compatriotes, en effet, craignant pour leurs vies ou n'étant plus en odeur de sainteté avec l'ancien régime, ont été contraints de quitter notre pays ou privés de liberté pour leurs opinions. Ce qui, reconnaissons-le, n'a guère contribué à pacifier la vie et le débat politique dans notre Nation. Une situation aux antipodes des principes élémentaires démocratiques et de nos us et coutumes à travers lesquels la contradiction, la liberté de penser, la diversité d'opinions sont

fortement ancrés et établis. C'est dire que Brice-Clotaire Oligui Nguema entend revenir véritablement aux fondamentaux en faisant en sorte que les Gabonais et Gabonaises se parlent et débattent de leur destinée commune sans craindre quoi que ce soit. C'est dans cette perspective que le leader syndical Jean-Remy Yama déjà, a recouvré sa liberté hier, au grand bonheur de ses proches et de nombreux acteurs de la société civile (lire ci-contre).